

Règlement d'ordre intérieur

Section maternelle
Ecole Simone Blangchard
Rue Berré, 23
1090 Jette
02 / 425 08 99
02 / 425 30 12

Bienvenue dans notre école !

1. Quelques conseils

Pour permettre à votre enfant de bien commencer l'année scolaire, voici quelques petits conseils :

- Encouragez-le à demander d'aller aux toilettes,
- Les enfants qui ne sont pas encore « propres » ne seront pas admis à l'école
- Habituez-le à se débrouiller (pas de ceinture, ni bretelles).
- Pour l'aider à reconnaître ses vêtements et ses effets personnels, pensez à marquer toutes ses affaires.

Veillez à la bonne hygiène de votre enfant :

Vêtements propres, cheveux soignés, dents entretenues, ongles coupés et nettoyés, font partie du respect de la personne, et contribuent à une bonne santé et au bien-être.

2. La ponctualité

L'école maternelle n'est pas obligatoire mais les horaires doivent être respectés.

Politesse et respect sont de vigueur.

Pour le bien-être des enfants et leur permettre de bien commencer la journée, déposez-le à **8h15** de manière à être relaxe, donc de bien commencer la journée.

A partir de 8h25, les parents n'ont plus accès au site de l'école et l'institutrice prendra l'enfant en charge à la grille.



Pour des raisons pratiques, les **poussettes** sont **interdites** dans les classes et ne peuvent pas être parquées à l'école sauf accord de la direction.

Les parents ne peuvent pas rester dans les classes, ni dans la cour. Ceci afin de permettre aux enseignants de commencer les apprentissages.

Pour des raisons de sécurité,

L'école est fermée pendant les heures de cours :

- De 8h30 à 12h05
- De 12h10 à 13h15
- De 13h30 à 15h20 (sauf mardi 15h10)



A 8h30, la grille est fermée.

Les retardataires ne seront plus acceptés sans une autorisation écrite à aller chercher à Clarté à partir de 9h.

Si vous avez rendez-vous chez un spécialiste = NE PAS VENIR chercher ou ramener l'enfant pendant les heures de cours SAUF si vous avez prévenu.

3. Fréquentation de l'école

Pour des raisons administratives, il faut que l'enfant fréquente l'école au moins 8 jours en septembre, le 30 y compris. Il est important pour votre enfant qu'il vienne régulièrement à l'école afin d'optimiser sa scolarité.

Il doit être **propre**.

4. Les garderies payantes

- 07h30 à 8 h 15
- 12 h15 à 13 h15
- 15 h45 à 18h 00

Mercredi :

- 14 h00 à 16 h00.
- 16h10 à 18h00

5. Frais scolaires et activités

Votre enfant fait partie d'un groupe classe et participera à différentes activités tout au long de l'année.

Les excursions et les sorties pédagogiques restent **obligatoires**.

Une participation financière sera donc demandée chaque mois.

Une estimation des frais de l'année, vous sera annoncée en juin.

6. Le contact avec le personnel.

Trois réunions de parents ont lieu sur l'année.

La communication entre les parents et l'enseignant se fera aussi par l'utilisation de la farde d'avis : **n'oubliez pas d'en prendre régulièrement connaissance, de signer et de la remettre à l'école.**

7. En voiture

Si vous déposez votre enfant en voiture à l'école, veuillez, pour la sécurité de tous, à **ne pas arrêter en double file ou sur le passage pour piétons.**

Ne stationnez pas votre véhicule sur les zones interdites au stationnement.

Stationnez plutôt votre voiture en retrait de l'école et faites le reste du chemin à pied.

Et pensez également au co-voiturage, c'est pratique et il y a moins de voitures devant l'école.



8. Organisation des anniversaires

Tous les anniversaires du mois se fêtent uniquement **le dernier vendredi du mois.**

Etant dans le défi ZERO DECHET, aucun emballage jetable, ni soft, ne seront acceptés.

9. Pour les classes de 1eres maternelles

Collation et goûter : un fruit ou un légume dans une boîte réutilisable.

Repas tartines

A 11h30 les enfants auront la possibilité de manger au repas tartines.

Une boîte et une petite serviette sont conseillées.

Un fruit et une **gourde avec de l'eau** aident à lutter contre la fatigue.

Repas chauds

A 11h30, les repas chauds seront servis.
Le tarif est communiqué via la farde d'avis.
Paiement exclusivement par virement.

Sieste

Sieste :La sieste a lieu de 12h00 à 13h15 afin de permettre de reprendre les cours a 13h30.

9. Pour les classes de 2e maternelles

Collation santé ZERO DECHET

Nous attachons beaucoup d'importance à l'équilibre de la collation et du goûter.
L'attitude ZERO DECHET, n'autorise QUE des fruits ou des légumes, de l'eau comme boisson et AUCUN emballage.
Pour les anniversaires, PAS de soda.

Repas tartines

A midi, votre enfant peut manger au repas « tartines ».
Une boîte et une petite serviette sont conseillées.
Un fruit et une **gourde avec de l'eau**, sont les bienvenus, ils aident à lutter contre la fatigue.

Repas chauds

Les repas chauds sont composés d'un potage, d'un plat principal et d'un dessert.
Le tarif est communiqué par la farde d'avis.
Paiement exclusivement par virement.

Septembre 2018

Béatrice Ryckmans
Directrice